Devoir ou cours sur la classification des animaux

Numéro d'inventaire : 2018.3.576
Auteur(s) : Emile Augier
Type de document : travail d'élève
Période de création : 2e quart 19e siècle
Date de création : 1830 (vers)
Inscriptions :
• signature : Augier
• titre : La classification des animaux
Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire
Description : Un feuillet ms plié en deux (petit in-4), écrit sur les quatre faces. Marges et lignage ajoutés au crayon graphite.
Mesures : hauteur : 20,4 cm ; largeur : 15,5 cm (fermé)
Notes : Elément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.
Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)
Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d’Armor)
Autres descriptions : Langue : Français

Cuvier.

4

La classification des animaux

Le nombre des animaux différents qui peuplent la surface du globe est immense et pour en faciliter l'étude il est indispensable d'établir parmi eux des divisions et des subdivisions fondées sur les modifications que présentent leur organisation. Il faut aussi que chacune de ces divisions soit désignée par un nom particulier et définie de telle façon qu'on pourra toujours reconnaître avec certitude les objets qui y appartiennent. Cet échafaudage de divisions dont les supérieurs contiennent les inférieurs est ce que l'on appelle une classification. C'est une espèce de dictionnaire où les objets que l'on cherche à connaître sont rangés d'après leurs propriétés et dans lequel pour découvrir leurs noms on a recours à leur caractère. Les classifications que l'on appelle naturelles ne servent pas seulement à faire reconnaître avec facilité les divers animaux que l'on étudie elles sont destinées à être en quelques sorte le tableau synoptique de toutes les modifications que la nature a introduites dans l'organisation de ces mêmes animaux les diverses classes, familles et genres dans lesquels on range ces êtres sont fondés sur l'ensemble des caractères fournis par chaque animal de telle façon que chacune de ces divisions ne renferme que des objets plus ou moins semblables entr'eux